Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Les résidents des EMS vaudois sont vaccinés

La campagne de vaccination vaudoise dans les établissements médico-sociaux et dans les autres institutions du même type arrive à son terme ; 95% des personnes éligibles ont choisi d'être vaccinées. Lancée de façon anticipée le 30 décembre 2020 au Mont-Pèlerin, elle aura concerné 180 entités, visitées deux fois par les équipes mobiles de la Protection civile. Environ 8000 résidents et 4500 membres du personnel ont reçu leurs deux doses.

Grâce à l'arrivée de doses de vaccins Pfizer dès la fin de l'année 2020, le Canton de Vaud a pu lancer sa campagne de vaccination de façon anticipée. Il a fait le choix de commencer par les plus vulnérables, soit les personnes âgées résidentes en EMS et dans les autres institutions du même type, dont les logements protégés, les établissements psychosociaux, les homes non médicalisés, ou qui fréquentent un Centre d'Accueil Temporaire.

Chaque établissement a reçu deux fois la visite des équipes mobiles de la Protection civile, afin que les deux doses nécessaires puissent être administrées. Dans la phase anticipée, deux équipes mobiles ont sillonné le canton, pour arriver au plus fort de la campagne à huit équipes vaccinant simultanément, avec les deux vaccins approuvés par Swissmedic, soit Pfizer-BioNTech et Moderna.

Pour assurer les injections, le suivi médical des résidents et la logistique, 300 astreints et une dizaine de professionnels de la Protection civile ont prêté leur concours, tout comme les équipes de logistique du CHUV, Unisanté avec 5 médecins référents, le DSAS (Département de la Santé et de l'Actions Sociale) avec une cinquantaine de collaborateurs et de retraités, infirmier.ères et préparateurs.trices, qui se sont portés volontaires. Une moyenne de 460 injections par jour a été réalisée par ces équipes, avec un maximum de 1145 injections atteint le 21 janvier.

Grâce à cette campagne, particulièrement bien accueillie par les résidents (95% de ceux qui pouvaient être vaccinés ont fait ce choix), le taux de protection est très élevé dans les établissements, qui n'ont plus connu de flambée et dans lesquels les cas de contamination au Covid-19 sont devenus très rares. « C'est une satisfaction d'avoir pu offrir à ces personnes particulièrement vulnérables la possibilité de se faire vacciner,

et un grand soulagement de savoir qu'elles sont maintenant majoritairement protégées, explique Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la Santé et de l'Action Sociale. Cette large immunité permet en outre d'assouplir les mesures qui régissent le quotidien dans les établissements et les contacts avec leurs proches et leur famille, ce qui est fondamental pour leur bien-être ». La cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité, Béatrice Métraux, tient quant à elle «à saluer l'engagement de toutes les équipes qui ont permis de vacciner les résidents dans leurs lieux de vie, professionnels, bénévoles et astreints de la Protection civile».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mars 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Sonia Arnal, responsable de la communication, medias.sgdsas(at)vd.ch
DJES, Jean-Christophe Sauterel, chef communication EMCC, penurie.medias(at)vd.ch